



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE

Championnats Multisports Adaptés

CAHIER DE CHARGES



BASKET

SAISON 2024 – 2025

Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69 - 6061 Charleroi

Tel: +32 (0)71.10.67.50

Email: info@handisport.be

www.handisport.be

Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS.....	1
Table des matières.....	3
1) Présentation du championnat	4
2) Déroulement de la journée.....	4
2.1. L'organisation.....	5
2.2 Les missions du club organisateur	5
a) Début de journée	6
b) Absence équipe.....	6
c) Pendant la journée.....	6
d) A la fin de la journée	6
2.3 Les missions des éducateurs	7
a) A l'arrivée du club	7
b) Pendant la journée.....	7
c) A la fin de la journée	7
2.4 Les missions des sportifs.....	7
3) Le soutien LHF au club organisateur.....	8
3.1 Un subside financier de 150 euros/journée de compétition	8
3.2 5 points pour la labellisation LHF	8
3.3 Inscriptions/programmations/classements/ communication.....	8
3.4 Remise des prix.....	8

1) Présentation du championnat

Le championnat adapté de basket est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin. Lors de la première journée, les divisions peuvent être réajustées selon les nécessités identifiées par le coordinateur/animateur sportif de la LHF. Les éducateurs prennent le soin en amont de définir la division de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – 3. Les aptitudes par division).

Les équipes sont réparties dans les divisions. Le nombre de division dépend du nombre d'équipes.

- La première division est destinée aux joueurs les plus autonomes, aux joueurs qui comprennent le jeu et s'adaptent à celui-ci. Leurs mouvements sont fluides et contrôlés.
- La dernière division est destinée aux personnes ayant le plus de difficultés tant au niveau de la compréhension que de la motricité.
- Il y a un maximum de 9 équipes par division.
- Dans le cadre d'une organisation à 3 journées, chaque équipe rencontre toutes les équipes de sa division 1 fois ; 3 ou 4 matchs par journée sont joués par tous :
 - o Journée 1 :
 - Une journée de jeu d'évaluation est proposée ; chacun sur le terrain de la division correspondante (changement de division si nécessaire) ; au terme de cette journée, les résultats ne sont pas comptabilisés pour le championnat.
 - o Journée 2 :
 - Championnat : 3 ou 4 matchs joués par tous.
 - o Journée 3 :
 - Championnat : 3 ou 4 matchs joués par tous.
 - Remise des prix du championnat.
- Dans le cadre d'une organisation à 6 journées, chaque équipe rencontre 2 fois toutes les équipes participantes dans sa division. 3 ou 4 matchs sont joués par tous (selon le même principe que l'organisation à 3 journées (voir ci-dessus) :
 - o Matchs tests lors de la journée 1 (cfr adaptations éventuelles des divisions)
 - o 3 ou 4 matchs lors des journées 2 – 3 – 4 – 5

- 2 ou 3 matchs lors des « plays-offs » de la journée 6 (+ remise des prix)
 - 3 poules de 3 sont formées (1-2-3/4-5-6/7-8-9) ou adapté selon le nombre d'équipes.
Chaque équipe se rencontre au sein de la poule.
- Chaque journée débute à 09h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.

2) Déroulement de la journée

2.1. L'organisation

- La journée débute à 09h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.
- Le club organisateur met à disposition les infrastructures sportives nécessaires aux dates planifiées par la LHF.
- Le club organisateur s'assure de disposer au minimum d'un terrain de basketball aux normes.
- Des gradins (ou des bancs) sont disponibles pour les équipes « en standby ».
- Le club organisateur installe une « table de secrétariat-arbitrage » sans gêner les sportifs.
- L'arbitrage est pris en charge par les éducateurs et l'organisateur.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place lors de la première journée de championnat organisée par un « nouveau » club organisateur.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place pour organiser et animer la remise des prix lors de la dernière journée de championnat.
- Les clubs organisateurs sont garants de la bonne organisation générale des événements.

2.2. Les missions du club organisateur

Le club organisateur est garant de la bonne organisation sportive (et administrative) de l'ensemble des journées de son championnat « multisport » adapté. Le club organisateur organise ces journées en respectant le cahier des charges de la discipline, les suivis notifiés au sein du document de demande de subsides LHF. Le club organisateur communique de manière transparente avec la LHF, s'assure de la visibilité LHF, coordonne la journée sportive, encode les résultats en fin de journée, envoie l'ensemble des documents post événements à la LHF (photos, résultats, articles de presse, ...).

Les inscriptions, la programmation des matchs du championnat sont réalisés par la LHF. L'actualisation des classements généraux est réalisée par la LHF. La LHF publie l'ensemble des informations sur son site internet.

a) Début de journée

- Installation et/ou vérification du terrain (et des paniers sécurisés) et de l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne organisation de la journée (ballons, table de secrétariat, bancs, fluos verts, roses, ...).
- Vérification de l'état de propreté et de l'accès aux vestiaires – wc – cafétaria - ...
- Préparation des feuilles de matchs et des feuilles de présence (envoyées par la LHF (incluses dans la programmation)).
- Accueil chaleureux des institutions.
- Rappel du règlement aux éducateurs qui arbitrent les matchs.
- Lancement de la journée à l'heure prévue (**10h00**).

b) Absence équipe

- Une équipe absente se voit attribuer un forfait.
- Le staff du club notifie son absence au club organisateur et à la LHF le plus tôt possible. Un club absent est surligné en rose fluo sur la feuille de présence.

c) Pendant la journée

- Organisation et annonce des matchs.
- Coordination générale ; garant du bon déroulement de la journée
- Organisation de l'arbitrage. Le club organisateur demande aux éducateurs d'arbitrer 2 voire 3 matchs.
- Le premier et le dernier match sont impérativement pris en charge par l'éducateur.

d) A la fin de la journée

- Il vérifie que tous les matchs ont été joués et encode les résultats.
- Il range le matériel.
- Il vérifie l'état de la salle.
- Il vérifie la date et le lieu de la prochaine journée de compétition.
- Il envoie le classement de la journée à la LHF dans les 3 jours suivants.

2.3 Les missions des éducateurs

a) A l'arrivée du club

- L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).
- L'éducateur installe son groupe au choix dans la salle (gradins – bancs – chaises)
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table de secrétariat – arbitrage.
- L'éducateur surligne en vert son équipe présente sur la feuille de présence.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel.
- L'éducateur se rend à la table de secrétariat – arbitrage pour sélectionner les matchs qu'il va arbitrer, il surligne en vert les matchs et note les résultats à la fin de ceux-ci. Un éducateur ne peut pas arbitrer le match de son équipe.
- L'éducateur arbitre le match de manière neutre et fair-play, en respectant le règlement.

c) A la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement de la salle.
- Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.

➔ Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.

2.4. Les missions des sportifs

- Les sportifs ont une tenue adaptée à la pratique du sport ; si possible, les tenues seront identiques pour une équipe ou homogènes (un même coloris par équipe).
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
 - Les sportifs ne peuvent pas arbitrer ni venir noter leur score eux-mêmes, ni sélectionner leur match.

3) Le soutien LHF au club organisateur

3.1. Un subside financier de 150 euros/journée de compétition

➔ TOUTES LES INFORMATIONS [CLIQUEZ ICI](#).

3.2. 5 points pour la labellisation LHF

➔ TOUTES LES INFORMATIONS [CLIQUEZ ICI](#).

3.3. Inscriptions/programmations/classements/communication

➔ La LHF est garant de la gestion des inscriptions – de la coordination des choix des divisions – de la programmation du championnat – de l’actualisation des classements ET de la publication et de la communication de tous les documents/toutes les informations vers les institutions participantes.

3.4. Remise des prix

➔ La LHF se charge d’organiser cette remise des prix (et de prévoir les médailles et récompenses associées).

